

Discours de M. del Picchia, Président du Groupe des Douze Plus, à l'occasion de la clôture de la 127^{ème} assemblée de l'UIP, Québec, le 26 octobre 2012
Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de l'UIP,
Monsieur le Président de la 127^{ème} Assemblée,
Monsieur le Secrétaire général,
Mes chers collègues,

Nous venons de vivre une session remarquable à de nombreux égards. Tout d'abord, nous devons à nos amis canadiens – Donald Oliver, Dennis Dawson et tout le groupe canadien – d'avoir permis qu'une Assemblée se tienne dans un pays membre des Douze Plus. A l'exception de nos Assemblées annuelles en Suisse, cela ne s'était pas produit depuis 1999, date à laquelle le Parlement allemand nous avait conviés à Berlin. C'est là un signe concret de l'universalité de notre UIP, et je voulais remercier chaleureusement nos amis canadiens d'avoir œuvré avec tant de persévérance pour obtenir ce résultat, et aussi – bien sûr – pour la manière si efficace, si chaleureuse et si prestigieuse avec laquelle ils nous ont accueillis dans cette merveilleuse ville de Québec.

Nous nous sommes aussi penchés, durant ces cinq jours, sur les très nombreux sujets de nos réunions débats. Apparemment très divers, ils avaient en commun d'interpeller les parlementaires sur les enjeux transfrontières qui affectent la vie quotidienne de chacun de nos concitoyens.

Je voudrais retenir plus spécialement quatre sujets. **Le premier** est la résolution concernant la **situation au Mali**, où s'exprime notre exigence claire d'une nécessaire reconquête, par un État, de sa souveraineté effective sur un territoire contrôlé par des trafiquants, des groupes criminels et terroristes de toute sorte.

Non seulement ils violentent les populations, mais ils mettent également en péril la stabilité d'une zone stratégique, au risque de fragiliser durablement les pays voisins – et au-delà.

Le second sujet est la **Déclaration de Québec**, sur le thème de la *Citoyenneté, de l'identité et de la diversité linguistique et culturelle à l'ère de la mondialisation* ». La rédaction finale exprime tous les droits fondamentaux, collectifs et individuels, dont chaque citoyen peut et doit exiger le respect et la défense de la part de ses autorités politiques, quels que soient sa race, sa religion, ses opinions, son genre ou son orientation sexuelle. La Déclaration de Québec est une feuille de route que les législateurs que nous sommes doivent avoir présente à l'esprit à chaque instant, pour nous rappeler notre obligation de faire tomber les murs de la discrimination et de l'exclusion.

Le travail conduit dans le cadre de la **session spéciale du Partenariat entre hommes et femmes** a permis l'adoption d'un ambitieux plan d'action pour des Parlements sensibles aux questions de genre. Là aussi, la lutte contre la discrimination ordinaire commence à nos portes.

.../...

Enfin, à travers le débat sur la **responsabilité de protéger**, nous avons tous présents à l'esprit la situation tragique en cours en Syrie. Depuis des mois, le pouvoir y combat un mouvement de révolte en bombardant méthodiquement et sans distinction sa population.

Nous commençons à réfléchir, au sein de notre Groupe, à la possibilité d'inscrire dans les Statuts de l'UIP un pouvoir de suspension d'un de ses membres afin de marquer clairement son refus d'un tel comportement.

Il me reste à renouveler à nos collègues canadiens et à leurs collaborateurs toute notre gratitude pour le travail mené depuis des mois pour accueillir cette session dans les excellentes conditions qu'ils nous ont offertes. Et aussi adresser au Président de l'UIP, au Secrétaire général et à chacun des membres du secrétariat de l'UIP nos félicitations renouvelées pour leurs compétences et leur dévouement.

Je vous remercie.